

CONSEIL RESTREINT

(R)

Mercredi 22 Juin 1994

Déclassifié par la  
Présidence de la République  
N° PR/SG/DRM/MAN/2021-013  
A la date du 10 mars 2021

SITUATION AU RWANDA

Participaient à ce conseil restreint, présidé par le  
Président de la République :

M. BALLADUR  
M. LEOTARD  
  
M. JUPPE  
M. ROUSSIN

Premier ministre  
Ministre d'Etat, ministre de la  
défense  
Ministre des affaires étrangères  
Ministre de la coopération

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

M. VEDRINE  
Général QUESNOT  
M. DELAYE

Secrétaire général  
Chef de l'état-major particulier  
Conseiller

CABINET DU PREMIER MINISTRE

M. BAZIRE  
Général COURTHIEU

Directeur du cabinet  
Chef du cabinet militaire

SECRETARIAT GENERAL DE LA DEFENSE NATIONALE

Général LERCHE

Secrétaire général

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

M. DUFOURCQ

Secrétaire général

MINISTERE DE LA DEFENSE

Amiral LANXADE  
Général MERCIER

Chef d'état-major des armées  
Chef du cabinet militaire

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

M. DENOIX DE SAINT MARC

Secrétaire général

- oOo -

SECRETARIAT

Colonel BENTEGEAT

Etat-major particulier

(788)

213 COM

R W A N D A

**Déclassifié par la  
Présidence de la République  
N° PR/SG/DRM/MAM/2021-013  
A la date du 10 mars 2021**PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Le problème rwandais a été longuement évoqué ce matin au Conseil des ministres. Je voudrais maintenant qu'on parle des dispositions pratiques.

Le Premier ministre et moi-même ainsi que l'ensemble des ministres partageons la même analyse : une intervention, oui mais brève, de style "coup de poing". Elle doit être à la fois symbolique et réelle. Notre intervention ne semble désirée par personne, même par ceux que nous voulons sauver. Sans doute préfèrent-ils qu'il n'y ait pas de témoins à leur victoire. Aussi, je ne veux pas risquer la vie de soldats français pour rien. L'intervention sera limitée dans le temps et l'espace.

MINISTRE DE LA DEFENSE

L'opération a débuté depuis 24 heures. Les éléments précurseurs sont aujourd'hui à Goma. Nos forces seront réparties sur trois sites, au Zaïre, dont Bukavu et surtout Goma près de la frontière rwandaise.

Le volume des forces doit atteindre progressivement 2.500 hommes comme l'a proposé le Chef d'état-major des armées. Environ 1.500 viendront des forces prépositionnées et 1.000 de métropole.

En ce qui concerne l'opération elle-même, si j'en reçois instruction, nous serons en mesure de protéger dès demain un premier site à Cyangugu où 8.000 tutsis sont menacés. Nous attendrons ensuite des reconnaissances et des renseignements pour aller plus loin.

Sur le terrain, le F.P.R. tente de s'emparer complètement de Kigali et fait effort sur Butare et Kibuye. Nous nous limiterons donc pour l'instant au premier site près de la frontière et ensuite nous pourrions envisager des opérations de va-et-vient pour sauver des populations, des enfants menacés.

Je remarque que la MINUAR a réussi hier deux opérations d'échange entre réfugiés hutus et tutsis à Kigali.

Nous verrons donc après s'il faut aller au-delà du premier objectif et avec quels moyens. Je souhaite que nous n'occupions pas durablement une partie du territoire rwandais. Je ne crains pas tant les risques militaires qu'une nouvelle campagne politique contre notre intervention.

Si donc, l'instruction en est donnée, nous aurons 600 hommes au Zaïre ce soir, 1.200 demain et 2.300 le 25 au soir avec 500 véhicules et 40 avions.

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Ces dispositions sont sans doute connues du F.P.R. Sont-ils en mesure de s'y opposer militairement sur le terrain ?

MINISTRE DE LA DEFENSE

Non, pas dans l'immédiat.

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Ces tutsis ont un commandant militaire intelligent et ferme. Comment se fait-il qu'à trois reprises, il y a un an et deux ans, la seule présence d'une compagnie française ait pu les dissuader de continuer ? Elle représentait, certes, une armée forte et disciplinée mais comment pouvait-elle faire impression à ce point ?

CHEF D'ETAT-MAJOR DES ARMEES

Cette présence française était liée à un dispositif de coopération militaire. Les F.A.R. étaient rassurées par la présence française et les conseils de nos coopérants leur donnaient la capacité et la volonté de contenir le F.P.R.

La question que je me pose aujourd'hui est la suivante : le front va-t-il s'effondrer ?

Nous avons très peu d'informations sur la partie prise par le F.P.R.. Le vide a été fait par les Tutsis. Si le front s'effondre, on va se retrouver en zone F.A.R. avec plusieurs millions de personnes fuyant vers le Burundi et le Zaïre. Nous aurons un phénomène identique à celui des Kurdes quand les Irakiens sont entrés dans le nord, avec des millions de réfugiés.

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Les Tutsis vont instaurer une dictature militaire pour s'imposer durablement.

PREMIER MINISTRE

Ce n'est pas cela qui les arrêtera.

**Déclassifié par la  
Présidence de la République  
N° PR/SG/DRM/MAM/2021-013  
A la date du 10 mars 2021**

CHEF D'ETAT-MAJOR DES ARMEES

Il y a la même situation au Burundi.

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Une dictature reposant sur dix pour cent de la population gouvernera avec de nouveaux massacres.

Sur l'opération elle-même, pouvez-vous nous donner quelques informations complémentaires ?

CHEF D'ETAT-MAJOR DES ARMEES

Nous poursuivons notre déploiement sur les bases au Zaïre et nous pourrons lancer demain des opérations coup de poing vers Cyangugu, si la résolution est votée à l'O.N.U.

PREMIER MINISTRE

Nous n'avons aucun espoir de ramener au Zaïre les 8.000 tutsis de la zone ?

Il faudra voir sur place. Un des problèmes est l'établissement d'un contact technique avec les F.A.R. en gardant une visibilité réduite.

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

C'est une mauvaise affaire. Il y a huit jours tout le monde voulait qu'on intervienne tout de suite. Maintenant, c'est l'inverse. La propagande du F.P.R. à Bruxelles est très efficace et la naïveté des diplomates et des journalistes est déconcertante.

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Je me pose deux questions. D'abord, que fait-on des tutsis menacés ? Soit nous les réinstallons au Zaïre, soit nous les maintenons sur place. Il faut voir cela dans la perspective de notre départ fin juillet.

Ensuite, sur le plan médiatique, si nous réussissons on saluera notre courage mais si, dans une deuxième phase, cela s'aggrave après notre retrait, nous serons accusés. Il faut donc que tout le monde comprenne qu'il s'agit d'une opération de sauvetage.

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Ne pourrait-on pas éventuellement ramener les tutsis menacés en zone F.P.R. ?

CHEF D'ETAT-MAJOR DES ARMEES

Ce n'est pas impensable si nous avons l'accord du F.P.R.

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Il ne faut pas manquer de dénoncer le génocide perpétré par les Hutus. La folie s'est emparée d'eux après l'assassinat du Président Habyarimana.

MINISTRE DE LA COOPERATION

J'ai une question, monsieur le Président. Dois-je continuer à essayer de convaincre nos partenaires africains de participer à l'opération ? Je vais au Niger où je peux demander un contingent symbolique.

PREMIER MINISTRE

J'y suis très favorable.

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Oui, bien sûr.

Monsieur le ministre de la Défense, Amiral, je veux être tenu informé en permanence. Je vous remercie.